



USS Union syndicale suisse

[www.uss.ch](http://www.uss.ch)

L'interlocuteur / interlocutrice personnel de santé

### **Soins de haut niveau et droit d'être entendus garanti, pour des coûts maîtrisés**

*(eafq) Une vaste alliance de syndicats et d'organisations actives dans le secteur de la santé a présenté à la mi-janvier 2009 le modèle dit de l'interlocuteur/interlocutrice de santé (IPS). Un modèle qui garantit à toute la population des soins de haut niveau et le droit d'avoir son mot à dire, tout en maîtrisant les coûts. De quoi marquer de son empreinte la future politique suisse de la santé. Christine Goll, vice-présidente de l'Union syndicale suisse (USS) et conseillère nationale nous en dit plus.*

*uss-infos : Christine Goll, quels problèmes l'IPS peut-il résoudre ?*

Christine Goll (CG) : Le modèle de l'IPS garantit à toute la population l'accès à des soins médicaux de qualité supérieure. Il permet également une meilleure coordination des traitements et favorisera la maîtrise des coûts de la santé. Chacun(e) pourra le ou la choisir librement, l'IPS pouvant être un médecin de famille, des services ambulatoires, un réseau dirigé par des médecins, des cabinets groupés, un pédiatre ou, dans des cas clairement définis, un ou une spécialiste.

*uss-infos : Ce modèle a été lancé il y a près de deux semaines. A-t-il déjà trouvé sa place dans l'un des nombreux « chantiers » de la santé, ou à tout le moins une porte ouverte ?*

CG : L'alliance de syndicats et d'organisations du secteur de la santé à l'origine de ce modèle estime important qu'un grand débat s'ouvre maintenant à ce sujet. Je suis déjà intervenue au Parlement fédéral et, concrètement, notre modèle sera débattu lors des délibérations toujours en cours sur les soins intégrés (« managed care ») et la liberté de contracter.

*uss-infos : Quels sont les conflits ?*

CG : Les caisses-maladie aimeraient détenir le pouvoir absolu en matière de santé. Ce que nous refusons totalement. Nous souhaitons maintenir un contrôle démocratique et public dans ce domaine. L'IPS le permet. C'est pour cela qu'il est important pour nous de le faire accepter.

*uss-infos : As-tu des indices laissant entendre que ce modèle est accepté au-delà des membres de l'alliance qui l'a lancé ?*

CG : La palette d'organisations actuellement derrière ce modèle est déjà réjouissante en soi. Mais nous allons nous efforcer d'en trouver d'autres encore. Nous sommes notamment confiants parce que notre modèle correspond à la décision prise par la majorité de la population suisse le 1<sup>er</sup> juin 2008. Ce jour-là, elle a dit clairement non au diktat des caisses-maladie et à une médecine à deux vitesses. Les gens veulent donc des modèles qui continuent à garantir le libre choix du médecin, ne donnent pas un pouvoir absolu aux caisses-maladie et freinent l'évolution des coûts.



USS Union syndicale suisse

[www.uss.ch](http://www.uss.ch)

Pour plus de détails, voir sous : [www.uss.ch](http://www.uss.ch), Actuel, conférence de presse du 12.01.2009.

uss-infos 3 / 09